



INDUSTRIELLE ALLIANCE
ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS

DEUXIÈME TRIMESTRE 2001
États financiers consolidés
(non vérifiés)

au 30 juin 2001

TABLE DES MATIÈRES

RÉSULTATS CONSOLIDÉS	2
BILANS CONSOLIDÉS	3, 4
CONTINUITÉ DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	5
FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	6
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DES FONDS DISTINCTS	7
NOTES COMPLÉMENTAIRES	8-30

	Trimestres terminés les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	<u>2001</u>	<u>2000</u>	<u>2001</u>	<u>2000</u>

(non vérifiés)
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

PRODUITS

Primes d'assurance et de rentes (note 4)	507,7 \$	500,0 \$	1 165,3 \$	1 121,8 \$
Revenu de placements (note 5)	146,3	154,1	247,0	346,9
Honoraires et autres revenus	21,3	20,7	45,2	41,2
	<u>675,3</u>	<u>674,8</u>	<u>1 457,5</u>	<u>1 509,9</u>

CHARGES

Augmentation (diminution) des provisions mathématiques	84,9	22,9	95,1	(1 305,2)
Prestations et sinistres encourus	259,3	333,5	617,7	693,0
Transfert net aux fonds distincts	159,7	155,1	414,3	1 795,0
Participations et ristournes	1,3	8,0	(6,1)	13,6
Intérêts sur sommes en dépôt	1,3	1,9	1,7	4,3
Commissions	66,9	56,3	130,3	117,9
Taxes sur primes	6,9	5,5	13,4	11,1
Frais généraux	50,2	49,6	104,6	98,5
Frais nets de financement	3,6	3,7	7,2	7,5
	<u>634,1</u>	<u>636,5</u>	<u>1 378,2</u>	<u>1 435,7</u>

BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS ET CHARGE LIÉE À L'ÉCART D'ACQUISITION

	41,2	38,3	79,3	74,2
Impôts (note 6)	<u>(13,2)</u>	<u>(13,0)</u>	<u>(25,6)</u>	<u>(26,7)</u>

BÉNÉFICE AVANT CHARGE LIÉE À L'ÉCART D'ACQUISITION

	28,0	25,3	53,7	47,5
--	-------------	------	-------------	------

Charge liée à l'écart d'acquisition	<u>0,8</u>	<u>0,7</u>	<u>1,6</u>	<u>1,3</u>
-------------------------------------	-------------------	------------	-------------------	------------

BÉNÉFICE NET	<u><u>27,2</u></u> \$	<u><u>24,6</u></u> \$	<u><u>52,1</u></u> \$	<u><u>46,2</u></u> \$
---------------------	------------------------------	-----------------------	------------------------------	-----------------------

Bénéfice net attribuable aux actionnaires	26,0 \$	23,1 \$	50,2 \$	43,3 \$
--	----------------	---------	----------------	---------

Bénéfice net des contrats avec participation	1,2 \$	1,5 \$	1,9 \$	2,9 \$
---	---------------	--------	---------------	--------

Bénéfice net par action (en dollars)¹	0,69 \$	0,60 \$	1,33 \$	1,14 \$
---	----------------	---------	----------------	---------

¹ Établi sur la base du nombre moyen pondéré d'actions.

<u>Au</u> <u>30 juin</u> <u>2001</u> (non vérifiés)	<u>Au</u> <u>31 décembre</u> <u>2000</u>	<u>Au</u> <u>30 juin</u> <u>2000</u> (non vérifiés)
--	--	--

(en millions de dollars)

ACTIF

PLACEMENTS

Obligations (notes 8 et 10)	4 006,7 \$	3 874,5 \$	3 731,5 \$
Actions et indices boursiers (note 8)	742,4	707,9	702,8
Prêts hypothécaires (notes 8 et 11)	2 712,7	2 729,6	2 747,6
Immeubles (notes 8 et 12)	413,5	392,3	375,5
Avances sur contrats	153,1	137,5	139,4
Placements à court terme et encaisse	278,2	353,9	347,0
Société satellite	6,8	---	---
Fonds de placements (note 13)	71,5	65,2	60,6
	<u>8 384,9</u>	<u>8 260,9</u>	<u>8 104,4</u>

AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Revenu de placements à recevoir	70,9	71,0	72,0
Immobilisations (note 14)	37,0	35,3	31,6
Sommes à recevoir	113,7	129,1	117,0
Écart d'acquisition	47,8	49,6	47,8
Divers (note 15)	55,4	37,7	42,0
	<u>324,8</u>	<u>322,7</u>	<u>310,4</u>

ACTIF DES FONDS GÉNÉRAUX

<u>8 709,7 \$</u>	<u>8 583,6 \$</u>	<u>8 414,8 \$</u>
-------------------	-------------------	-------------------

ACTIF DES CONTRATS À FONDS DISTINCTS

<u>5 491,5 \$</u>	<u>5 439,5 \$</u>	<u>5 130,7 \$</u>
-------------------	-------------------	-------------------

<u>Au</u> <u>30 juin</u> <u>2001</u> (non vérifiés)	<u>Au</u> <u>31 décembre</u> <u>2000</u>	<u>Au</u> <u>30 juin</u> <u>2000</u> (non vérifiés)
--	--	--

(en millions de dollars)

PASSIF

ENGAGEMENTS ACTUARIELS (note 16)

Provisions mathématiques	6 581,8 \$	6 485,8 \$	6 396,1 \$
Provisions pour participation aux bénéfices et bonifications	9,6	31,6	31,1
Provisions pour prestations encourues	96,9	85,7	91,4
Primes perçues d'avance et sommes en dépôt	176,9	188,7	183,7
	<u>6 865,2</u>	<u>6 791,8</u>	<u>6 702,3</u>

AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

Primes non acquises	19,3	13,8	6,2
Autres engagements contractuels	11,2	8,9	2,2
Dettes hypothécaires (note 17)	48,4	37,2	25,6
Charges à payer	189,9	171,1	143,2
Passif d'impôts futurs (note 6)	120,6	114,5	131,9
Découvert bancaire et emprunt	44,4	22,8	35,1
Divers	16,9	44,6	18,8
	<u>450,7</u>	<u>412,9</u>	<u>363,0</u>

Crédits reportés (note 18)	339,6	364,7	381,9
-----------------------------------	--------------	-------	-------

Débentures subordonnées (note 19)	185,0	185,0	185,0
--	--------------	-------	-------

Compte des contrats avec participation (note 20)	52,6	50,7	50,9
---	-------------	------	------

CAPITAUX PROPRES

Gain de change	6,9	7,4	5,5
Capital-actions (note 22)	454,4	454,4	454,2
Actions autodétenues (note 22)	(0,2)	(0,2)	---
Bénéfices non répartis (note 7)	355,5	316,9	272,0
	<u>816,6</u>	<u>778,5</u>	<u>731,7</u>

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

DES FONDS GÉNÉRAUX	<u>8 709,7 \$</u>	<u>8 583,6 \$</u>	<u>8 414,8 \$</u>
---------------------------	--------------------------	-------------------	-------------------

PASSIF DES CONTRATS À FONDS DISTINCTS	<u>5 491,5 \$</u>	<u>5 439,5 \$</u>	<u>5 130,7 \$</u>
--	--------------------------	-------------------	-------------------

	Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	<u>2001</u>	<u>2000</u>
	(non vérifiés)	
	(en millions de dollars)	
TITRES PRIVILÉGIÉS DE PARTICIPATION (note 21)		
Conversion en actions privilégiées	--- \$	75,0 \$
	<u>---</u>	<u>(75,0)</u>
	---	---
 AVOIR DES ASSURÉS		
Excédents accumulés au début	---	647,8
Frais relatifs à la transformation	---	(14,0)
Reclassement au compte des contrats avec participation	---	(42,1)
Modification de convention comptable (note 3)	---	(21,3)
Transfert aux actionnaires ordinaires	---	(570,4)
Excédents accumulés à la fin	<u>---</u>	<u>---</u>
 Gain de change	---	5,5
Transfert aux capitaux propres	---	(5,5)
	<u>---</u>	<u>---</u>
	---	---
	<u>---</u> \$	<u>---</u> \$
 CAPITAUX PROPRES		
Gain de change	6,9 \$	5,5 \$
 Capital-actions		
Actions privilégiées	75,0	75,0
Actions ordinaires	379,4	379,2
Actions autodétenues	(0,2)	---
 Bénéfices non répartis au début	316,9	---
Transfert de l'avoir des assurés	---	229,1
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	50,2	43,3
Dividendes	(11,6)	(0,4)
Bénéfices non répartis à la fin	<u>355,5</u>	<u>272,0</u>
	<u>816,6 \$</u>	<u>731,7 \$</u>

	Trimestres terminés les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	<u>2001</u>	<u>2000</u>	<u>2001</u>	<u>2000</u>
		(non vérifiés)		
	(en millions de dollars)			
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :				
EXPLOITATION				
Bénéfice net	27,2 \$	24,6 \$	52,1 \$	46,2 \$
Éléments sans incidence sur les espèces et quasi-espèces				
Augmentation (diminution) du passif actuariel	70,5	(19,8)	85,3	(36,3)
Gain sur vente de placements et (plus-value) moins-value prise en compte	(52,2)	(24,7)	(75,9)	(62,2)
Impôts futurs	4,9	9,1	6,2	11,3
Autres	5,3	7,2	6,7	9,4
	<u>55,7</u>	<u>(3,6)</u>	<u>74,4</u>	<u>(31,6)</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	<u>(4,6)</u>	<u>77,9</u>	<u>(20,7)</u>	<u>0,8</u>
	51,1	74,3	53,7	(30,8)
INVESTISSEMENT				
Disposition (acquisition) de participations dans des apparentées	0,9	---	(5,9)	---
Disposition (acquisition) nette d'obligations	(36,6)	(77,2)	(71,8)	15,4
Réalisation (acquisition) nette d'actions et indices boursiers	33,1	(40,7)	(47,6)	(47,3)
Diminution (augmentation) nette des prêts hypothécaires	(32,9)	33,1	12,8	34,2
Aliénation (addition) nette aux immeubles et immobilisations	(6,8)	9,7	(23,5)	15,0
Diminution (augmentation) nette des avances sur contrats	7,4	5,7	(14,8)	(18,7)
	<u>(34,9)</u>	<u>(69,4)</u>	<u>(150,8)</u>	<u>(1,4)</u>
FINANCEMENT				
Émission de capital-actions	---	---	---	377,3
Dividendes	(5,8)	(0,2)	(11,6)	(0,4)
Augmentation (diminution) des dettes hypothécaires	(0,1)	(0,2)	11,3	(13,2)
Versement aux mutualistes relatif à la transformation	---	---	---	(339,4)
	<u>(5,9)</u>	<u>(0,4)</u>	<u>(0,3)</u>	<u>24,3</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES				
	10,3	4,5	(97,4)	(7,9)
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT	<u>223,5</u>	<u>307,3</u>	<u>331,2</u>	<u>319,7</u>
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN	<u>233,8</u> \$	<u>311,8</u> \$	<u>233,8</u> \$	<u>311,8</u> \$

En addition à ces activités de trésorerie, l'année 2000 comporte une diminution des placements de 1 375,2 \$ résultant du transfert, vers les fonds distincts de la compagnie, des valeurs accumulées en vertu du contrat de l'Association médicale canadienne.

Les espèces et quasi-espèces sont constituées des placements à court terme et encaisse moins le découvert bancaire et emprunt.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ACTIF NET
DES FONDS DISTINCTS

	<u>Au</u> <u>30 juin</u> <u>2001</u> (non vérifiés)	<u>Au</u> <u>31 décembre</u> <u>2000</u>	<u>Au</u> <u>30 juin</u> <u>2000</u> (non vérifiés)
	(en millions de dollars)		
ACTIF (à la valeur marchande)			
Actions	1 325,2 \$	1 384,7 \$	1 319,7 \$
Obligations	1 869,2	1 822,8	1 595,9
Fonds communs de placement	1 215,2	1 198,5	1 345,7
Prêts et titres hypothécaires	771,3	741,0	656,1
Placements à court terme et encaisse	267,6	258,7	176,2
Débiteurs	13,0	3,5	10,4
Revenu de placements échu et couru	30,0	30,3	26,7
	<u>5 491,5</u>	<u>5 439,5</u>	<u>5 130,7</u>
PASSIF			
Créditeurs	<u>14,5</u>	<u>6,7</u>	<u>9,8</u>
ACTIF NET (à la valeur marchande)	<u>5 477,0 \$</u>	<u>5 432,8 \$</u>	<u>5 120,9 \$</u>

ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DE
L'ACTIF NET DES FONDS DISTINCTS

	<u>Période de</u> <u>6 mois terminée</u> <u>le 30 juin</u> <u>2001</u> (non vérifiés)	<u>Période de</u> <u>12 mois terminée</u> <u>le 31 décembre</u> <u>2000</u>	<u>Période de</u> <u>6 mois terminée</u> <u>le 30 juin</u> <u>2000</u> (non vérifiés)
	(en millions de dollars)		
Valeur nette aux 1 ^{er} janvier	5 432,8 \$	3 382,3 \$	3 382,3 \$
Émissions d'unités	608,6	2 504,7	1 805,5
Revenu de placements	111,2	200,4	81,4
Gain net à la réalisation de placements	14,5	211,9	91,2
Plus-value (moins-value) de l'exercice	(211,4)	(63,8)	92,6
	<u>5 955,7</u>	<u>6 235,5</u>	<u>5 453,0</u>
Rachats d'unités	433,2	717,9	292,1
Frais d'exploitation	45,5	84,8	40,0
	<u>478,7</u>	<u>802,7</u>	<u>332,1</u>
VALEUR NETTE AUX 30 JUIN	<u>5 477,0 \$</u>	<u>5 432,8 \$</u>	<u>5 120,9 \$</u>

L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
période de six mois terminée le 30 juin 2001
(en millions de dollars)

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La société, compagnie d'assurance sur la vie régie par la Loi sur les assurances (Québec), constitue avec ses filiales un groupe d'entreprises (le « Groupe ») engagé principalement dans le développement, la commercialisation et la distribution de produits d'assurance et de rentes. Les activités du secteur de l'assurance de personnes s'étendent à l'ensemble du Canada ainsi qu'à certaines régions de l'ouest des États-Unis alors que celles de l'assurance générale se concentrent au Québec.

Le 10 février 2000, la société a obtenu des lettres patentes de transformation changeant son statut de compagnie mutuelle à celui de compagnie à capital-actions et a procédé à un premier appel public à l'épargne.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus au Canada tout en conservant les particularités relatives à chacun des types d'entreprises faisant partie de la consolidation, à savoir :

- sociétés d'assurance de personnes;
- sociétés d'assurance générale (IARD).

Ces principes sont plus amplement décrits ci-après.

Principes de consolidation

Les participations autres que les placements de portefeuille en actions ordinaires et privilégiées sont comptabilisées selon les méthodes suivantes :

- les comptes des filiales sont consolidés;
- les comptes des sociétés en participation sont consolidés sur une base proportionnelle.
- le placement dans une société satellite, soit 45 % du capital-actions, de MD Life, est présenté à la valeur de consolidation.

Appariement de l'actif au passif

Pour bien gérer les risques de fluctuation de taux d'intérêt et de disponibilité de fonds, la société maintient un système d'appariement de ses éléments d'actif à ses engagements actuariels et dettes à long terme, couvre ses passifs jusqu'à leur expiration et utilise les instruments financiers dérivés comme outils complémentaires de gestion. Ainsi, les éléments d'actif sont choisis selon les caractéristiques de leur montant, de leur flux monétaire et de leur rendement de façon à correspondre aux caractéristiques du passif couvert. Les conventions comptables utilisées relativement aux instruments financiers dérivés détenus à titre de couverture correspondent à celles appliquées aux éléments des positions couvertes. Ainsi, toute variation de la valeur marchande des éléments d'actif maintenus à titre de couverture n'aura que peu d'effet sur la situation financière de la société et sur sa capacité de faire face à ses obligations. Enfin, dans l'évaluation de ses engagements actuariels, comme il est décrit à la note 16 ci-après, la société tient compte du niveau d'appariement entre l'actif et le passif.

Risques de crédit

La société maintient des provisions pour pourvoir à ses risques de crédit incluant les pertes de capital et d'intérêts sur obligations, prêts hypothécaires et immeubles acquis en règlement de prêts. Ces provisions se composent de montants spécifiques reliés aux prêts et aux titres de créance considérés en défaut et d'une provision générale pour toute autre perte éventuelle.

Les provisions spécifiques visent à ramener la valeur des prêts et des titres en défaut à la valeur nette estimée de leur réalisation dans le cours normal des opérations. Un prêt est considéré comme étant en défaut lorsque, à la suite d'une détérioration de sa qualité de crédit, la possibilité de recouvrement intégral de son capital et de ses intérêts est remise en cause. Tout prêt pour lequel les termes d'encaissement présentent un retard de 90 jours ou plus constitue un prêt en défaut. Également, d'autres facteurs, telles la qualité de crédit globale de l'emprunteur et la juste valeur des biens grevés, sont pris en compte pour juger de l'état de défaut d'un prêt.

Une provision générale, incluse dans les engagements actuariels, vise à pourvoir à toute autre perte éventuelle sur les prêts et les titres de créance.

L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
période de six mois terminée le 30 juin 2001
(en millions de dollars)

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Obligations

Les obligations sont présentées au coût, ajusté pour tenir compte de l'amortissement des primes et escomptes et, s'il y a lieu, d'une provision pour perte éventuelle.

Les gains et les pertes réalisés à l'aliénation de ces titres par les sociétés d'assurance de personnes sont reportés et inscrits progressivement à l'état des résultats sur la durée restante des titres vendus sans dépasser 20 ans. Ceux relatifs aux autres sociétés du Groupe sont portés directement à l'état des résultats. Les baisses de valeur permanentes sur ces titres sont prises en compte lorsque constatées et imputées aux opérations de l'exercice alors en cours.

Actions et indices boursiers

Les actions et indices boursiers détenus dans les portefeuilles des sociétés d'assurance de personnes sont principalement présentés à une valeur qui tient compte progressivement de la plus ou moins-value de ces titres selon la méthode de la moyenne mobile des valeurs marchandes, en faisant usage d'un taux annuel de 15 %. Les gains et les pertes réalisés à la vente de ces titres sont reportés et inscrits à l'état des résultats selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel de 15 %.

Les titres détenus pour servir de couverture à certains engagements spécifiques sont inscrits à la valeur marchande et toute variation de celle-ci est portée directement à l'état des résultats.

Les actions détenues par les autres sociétés du Groupe sont présentées au coût; les gains et les pertes réalisés sur la vente de ces titres sont portés directement à l'état des résultats.

Prêts hypothécaires

Les prêts hypothécaires sont présentés au montant du solde de capital à percevoir, net d'une provision pour perte éventuelle et de la portion non amortie des primes ou des escomptes s'y rapportant. Un ajustement additionnel est apporté au solde des prêts restructurés de façon à tenir compte de toute baisse relative à un écart d'intérêt compensatoire.

Les gains et les pertes réalisés à l'aliénation de ces titres par les sociétés d'assurance de personnes sont reportés et transférés progressivement aux opérations sur la durée restante des prêts vendus. Ceux relatifs aux autres sociétés du Groupe sont portés directement à l'état des résultats.

Immeubles

La valeur des immeubles détenus pour fins de placement par les sociétés d'assurance de personnes est fondée sur la valeur marchande des immeubles, laquelle est révisée aux trois ans. La plus ou moins-value des immeubles est prise en compte dans la valeur comptable selon la méthode de la moyenne mobile des valeurs marchandes au taux annuel de 10 %.

Les gains et les pertes réalisés à la vente de ces immeubles détenus pour fins de placement sont reportés et transférés aux opérations selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel de 10 %.

Les biens et les titres immobiliers détenus pour la vente sont comptabilisés au moindre de la valeur nette de réalisation estimée et du montant du prêt. Les gains et les pertes réalisés à l'aliénation de ces biens sont portés directement aux opérations de l'exercice.

Les immeubles détenus par les autres sociétés du Groupe sont présentés au coût.

L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
période de six mois terminée le 30 juin 2001
(en millions de dollars)

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Avances sur contrats

Les avances sur contrats sont présentées au montant du solde à percevoir et sont entièrement garanties par la valeur de rachat des contrats d'assurance.

Fonds de placements

Le fonds de placements est constitué des revenus courus, du compte à recevoir sur insuffisance de valeur ainsi que des titres de placements servant de base principale au calcul de l'intérêt variable rattaché à la débenture subordonnée de 60,0 \$. Les titres de placements sont inscrits à la valeur marchande. Les plus ou moins-values ainsi que les gains et les pertes réalisés à l'aliénation des titres sont portés directement aux opérations de l'exercice pendant lequel ils se produisent.

Immobilisations

Les immobilisations, constituées principalement des améliorations locatives sur les immeubles détenus pour fins de placement, du mobilier et de l'équipement de bureau, sont présentées au coût historique moins l'amortissement cumulé s'y rapportant. Elles sont principalement amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée probable d'utilisation ou sur la durée initiale des baux auxquels elles se rapportent.

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition résulte de l'écart entre le coût des actions des filiales et la valeur comptable de l'actif net acquis. Il est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes n'excédant pas 20 ans. Cet écart d'acquisition est ramené à sa juste valeur lorsque la baisse de celle-ci est considérée permanente selon les prévisions de rendement de l'investissement.

Contrats à fonds distincts

Les sociétés d'assurance de personnes émettent certains contrats de rentes collectifs ou individuels dont les fonds sont investis dans des portefeuilles distincts conformément aux désirs exprimés par les titulaires de contrats. Le total de cet actif additionnel, administré par la société mais non compris dans ses fonds généraux, est établi à la valeur marchande.

Provisions mathématiques

Les provisions mathématiques représentent le montant qui, ajouté aux primes et au revenu de placements à venir, garantit tous les engagements non échus aux termes des contrats en vigueur. Ces provisions sont établies selon la méthode de la prime commerciale.

Le calcul de ces provisions est fondé sur des hypothèses qui sont contrôlées sur une base continue et, s'il y a lieu, modifiées afin de refléter les variations de l'expérience anticipée.

Passif éventuel

Dans le cours normal des affaires, la société a un certain nombre de poursuites en suspens. Le passif éventuel s'y rapportant, considéré comme ne comportant pas d'impact important défavorable sur la situation financière de la société, est pris en compte au moment du dénouement des causes concernées.

L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
période de six mois terminée le 30 juin 2001
(en millions de dollars)

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Impôts

La société utilise la méthode des impôts futurs selon laquelle l'impôt relatif aux opérations est inscrit au cours de l'exercice où ces opérations sont enregistrées à des fins comptables, peu importe le moment où elles sont prises en compte pour fins fiscales. Les taux d'imposition utilisés pour évaluer l'actif ou le passif d'impôts futurs correspondent aux taux promulgués aux dates de bilan.

En plus des impôts sur le revenu, la charge aux opérations comporte une imputation au titre des impôts sur le capital des institutions financières, des impôts des grandes sociétés et de l'impôt sur le revenu de placements. Ainsi, l'imputation aux opérations diffère de celle qui serait autrement obtenue aux taux statutaires.

Devises étrangères

La conversion en devise canadienne des opérations étrangères est effectuée au taux de change de fin de période en ce qui concerne les éléments d'actif et de passif, alors que la conversion des produits et des charges est effectuée aux taux en vigueur au moment de chaque transaction. Les gains et les pertes relatifs aux postes de bilan reliés aux activités maintenues hors Canada et résultant de la conversion des devises sont inscrits sous la rubrique Capitaux propres au titre Gain de change, tandis que ceux se rapportant aux opérations sont portés à l'état des résultats.

Primes d'assurance et de rentes

Les primes d'assurance et de rentes sont constituées de la totalité des sommes reçues à ce titre en vertu des contrats en vigueur moins la quote-part de celles-ci cédée aux réassureurs pour partager les risques.

Revenu de placements

Le revenu de placements est présenté après déduction des dépenses s'y rapportant.

Transfert net aux fonds distincts

Le transfert net aux fonds distincts représente la somme des déplacements de fonds généraux vers les fonds distincts moins le total du transfert vers les fonds généraux de sommes incluses dans les fonds distincts.

Avantages sociaux futurs

Le coût des avantages sociaux futurs est établi selon la méthode de répartition des prestations projetées au prorata des services et selon les meilleures estimations de la direction concernant le rendement prévu des placements, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des salariés et les coûts prévus des soins de santé. Le taux d'actualisation servant à déterminer les obligations découlant des prestations constituées est établi en fonction des taux d'intérêt sur le marché, à la date d'évaluation, pour des titres d'emprunt de calibre élevé dont les flux de trésorerie concordent avec les prévisions de paiement des prestations. L'excédent du gain ou de la perte actuariel net sur 10 % des obligations ou de la juste valeur des actifs des régimes, selon le plus élevé des deux montants, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des employés actifs.

L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
période de six mois terminée le 30 juin 2001
(en millions de dollars)

3. MODIFICATION DE CONVENTION COMPTABLE

Le 1^{er} janvier 2000, la compagnie a adopté les nouvelles règles de l'ICCA relatives à la comptabilisation des avantages sociaux futurs. Ces règles consistent à reconnaître le coût au titre des prestations de retraite et de certains avantages sociaux postérieurs à l'emploi dans les exercices au cours desquels les salariés rendent des services à la compagnie en échange de ces avantages. L'adoption de ces nouvelles règles a été appliquée de façon rétroactive sans redressement des états financiers antérieurs. Il en est résulté l'inscription d'une charge à payer de 34,8 \$ compensée par une diminution de 13,5 \$ du passif d'impôts futurs et de 21,3 \$ des bénéfices non répartis.

4. PRIMES D'ASSURANCE ET DE RENTES

	Trimestres terminés les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	<u>2001</u>	<u>2000</u>	<u>2001</u>	<u>2000</u>
		(non vérifiés)		
Primes totales				
Assurances	272,5 \$	244,6 \$	533,2 \$	474,1 \$
Rentes				
Investies dans les fonds généraux	80,1	95,9	221,7	288,4
Investies dans les fonds distincts	147,7	157,0	396,8	354,4
IARD	7,4	2,5	13,6	4,9
	<u>507,7 \$</u>	<u>500,0 \$</u>	<u>1 165,3 \$</u>	<u>1 121,8 \$</u>

5. REVENU DE PLACEMENTS

	Trimestres terminés les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	<u>2001</u>	<u>2000</u>	<u>2001</u>	<u>2000</u>
		(non vérifiés)		
Obligations	74,7 \$	70,2 \$	148,2 \$	151,8 \$
Prêts hypothécaires	49,4	53,1	100,7	115,6
Immeubles	6,5	6,3	13,4	13,3
Actions et indices boursiers	4,3	4,7	9,9	8,8
Placements à court terme	3,3	5,1	7,7	11,5
Plus-value (moins-value) prise en compte	4,1	6,8	(31,5)	21,9
Amortissement des gains reportés	6,0	10,5	9,0	24,9
Autres	2,9	1,9	(0,3)	7,9
	<u>151,2</u>	<u>158,6</u>	<u>257,1</u>	<u>355,7</u>
Dotation aux provisions pour pertes	(1,2)	(0,6)	(2,6)	(0,6)
Frais de placements	(3,7)	(3,9)	(7,5)	(8,2)
	<u>146,3 \$</u>	<u>154,1 \$</u>	<u>247,0 \$</u>	<u>346,9 \$</u>

L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
période de six mois terminée le 30 juin 2001
(en millions de dollars)

6. IMPÔTS

Les impôts présentent un taux d'imposition effectif inférieur au taux combiné, fédéral et provincial, en raison des facteurs suivants :

	Trimestres terminés les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	<u>2001</u>	<u>2000</u>	<u>2001</u>	<u>2000</u>
		(non vérifiés)		
Provision fondée sur le taux combiné	14,7 \$	15,8 \$	28,3 \$	29,4 \$
Revenus non imposables	(4,5)	(3,9)	(9,0)	(6,6)
Réduction de taux	---	(1,4)	---	(1,8)
Impôt sur le revenu de placements	2,3	2,0	4,7	4,3
Impôts nets des grandes sociétés et des institutions financières	0,7	0,5	1,6	1,4
	<u>13,2 \$</u>	<u>13,0 \$</u>	<u>25,6 \$</u>	<u>26,7 \$</u>

La charge totale d'impôts portée aux opérations se partage comme suit :

Impôts futurs	4,9 \$	9,3 \$	6,2 \$	11,5 \$
Impôts exigibles	8,3	3,7	19,4	15,2
	<u>13,2 \$</u>	<u>13,0 \$</u>	<u>25,6 \$</u>	<u>26,7 \$</u>

Le passif d'impôts futurs se répartit comme suit entre les principaux éléments auxquels il se rattache :

	Au <u>30 juin</u>	Au <u>31 décembre</u>	Au <u>30 juin</u>
	<u>2001</u>	<u>2000</u>	<u>2000</u>
	(non vérifiés)		(non vérifiés)
Engagements actuariels	119,9 \$	111,6 \$	115,4 \$
Immeubles	31,2	25,2	44,8
Autres	(30,5)	(22,3)	(28,3)
	<u>120,6 \$</u>	<u>114,5 \$</u>	<u>131,9 \$</u>

7. BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

Pour satisfaire aux exigences statutaires du Québec relatives à des provisions mathématiques, une somme de 152,6 \$ provenant des bénéfices non répartis est affectée (147,0 \$ au 31 décembre 2000 et 133,8 \$ au 30 juin 2000).

L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
période de six mois terminée le 30 juin 2001
(en millions de dollars)

8. PLACEMENTS

	<u>Au</u> <u>30 juin</u> <u>2001</u> (non vérifiés)	<u>Au</u> <u>31 décembre</u> <u>2000</u>	<u>Au</u> <u>30 juin</u> <u>2000</u> (non vérifiés)
Valeurs aux livres			
Obligations	4 006,7 \$	3 874,5 \$	3 731,5 \$
Actions et indices boursiers	742,4	707,9	702,8
Prêts hypothécaires	2 712,7	2 729,6	2 747,6
Immeubles détenus pour fins de placement	396,7	377,2	359,7
Biens et titres immobiliers détenus pour la vente	<u>16,8</u>	<u>15,1</u>	<u>15,8</u>
	<u>7 875,3 \$</u>	<u>7 704,3 \$</u>	<u>7 557,4 \$</u>
Valeurs marchandes			
Obligations	4 328,2 \$	4 383,9 \$	4 202,4 \$
Actions et indices boursiers	733,5	722,6	739,4
Prêts hypothécaires	2 753,6	2 760,7	2 743,4
Immeubles détenus pour fins de placement	411,5	399,7	384,9
Biens et titres immobiliers détenus pour la vente	<u>18,5</u>	<u>16,4</u>	<u>15,9</u>
	<u>8 245,3 \$</u>	<u>8 283,3 \$</u>	<u>8 086,0 \$</u>

9. PLACEMENTS DOUTEUX ET PROVISIONS POUR PERTE SUR PLACEMENTS

Placements douteux

Les obligations et les prêts hypothécaires accusant des arriérés de trois mois ou plus ainsi que les prêts restructurés et les autres titres de placements en défaut sont considérés comme placements douteux. Ces placements, présentés après déduction des provisions s'y rapportant, se répartissent comme suit :

	<u>Au</u> <u>30 juin</u> <u>2001</u> (non vérifiés)	<u>Au</u> <u>31 décembre</u> <u>2000</u>	<u>Au</u> <u>30 juin</u> <u>2000</u> (non vérifiés)
Obligations	1,4 \$	---	---
Prêts hypothécaires conventionnels	9,9	1,8	2,8
Biens et titres immobiliers détenus pour la vente	<u>16,8</u>	<u>19,6</u>	<u>15,8</u>
	<u>28,1 \$</u>	<u>21,4 \$</u>	<u>18,6 \$</u>

Provisions pour perte sur placements

L'ensemble des provisions incluant les baisses de valeurs relatives aux prêts restructurés, se détaille comme suit :

Obligations	2,8 \$	1,3 \$	0,2 \$
Prêts hypothécaires conventionnels	3,1	2,2	2,4
Biens et titres immobiliers détenus pour la vente	6,3	6,4	6,6
Autres	<u>4,4</u>	<u>4,4</u>	<u>4,4</u>
	<u>16,6 \$</u>	<u>14,3 \$</u>	<u>13,6 \$</u>

L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
période de six mois terminée le 30 juin 2001
(en millions de dollars)

10. OBLIGATIONS

Répartition du portefeuille d'obligations par cotes de crédit et catégories d'émetteurs :

	<u>Au</u> <u>30 juin</u> <u>2001</u> (non vérifiés)	<u>Au</u> <u>31 décembre</u> <u>2000</u>	<u>Au</u> <u>30 juin</u> <u>2000</u> (non vérifiés)
Cotes de crédit			
A et plus	3 712,4 \$	3 586,3 \$	3 421,2 \$
BBB	290,8	279,5	306,4
BB et moins	3,5	8,7	3,9
	<u>4 006,7 \$</u>	<u>3 874,5 \$</u>	<u>3 731,5 \$</u>
Catégories d'émetteurs			
Gouvernements ou garantis par eux	2 066,5 \$	2 010,5 \$	1 916,9 \$
Municipalités	46,1	67,2	64,2
Sociétés	1 894,1	1 796,8	1 750,4
	<u>4 006,7 \$</u>	<u>3 874,5 \$</u>	<u>3 731,5 \$</u>

11. PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Répartition du portefeuille des prêts hypothécaires par types de prêts et types de propriétés :

	<u>Au</u> <u>30 juin</u> <u>2001</u> (non vérifiés)	<u>Au</u> <u>31 décembre</u> <u>2000</u>	<u>Au</u> <u>30 juin</u> <u>2000</u> (non vérifiés)
Prêts assurés			
Résidentiels	325,7 \$	339,7 \$	347,6 \$
Multirésidentiels	745,8	727,7	695,3
Commerciaux	2,7	4,6	5,1
	<u>1 074,2</u>	1 072,0	1 048,0
Prêts conventionnels			
Résidentiels	188,5	178,7	185,0
Multirésidentiels	629,1	628,1	651,2
Commerciaux	820,9	850,8	863,4
	<u>1 638,5</u>	1 657,6	1 699,6
	<u>2 712,7 \$</u>	<u>2 729,6 \$</u>	<u>2 747,6 \$</u>

L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
période de six mois terminée le 30 juin 2001
(en millions de dollars)

12. IMMEUBLES

Répartition des immeubles par catégories et types de propriétés :

	<u>Au 30 juin 2001</u> (non vérifiés)	<u>Au 31 décembre 2000</u>	<u>Au 30 juin 2000</u> (non vérifiés)
Immeubles détenus pour fins de placement			
Bureaux	271,0 \$	252,1 \$	249,4 \$
Commerces de détail	91,7	91,0	74,2
Résidentiels	7,7	7,6	9,5
Industriels	12,5	12,6	12,6
Terrains	13,8	13,9	14,0
	<u>396,7</u>	<u>377,2</u>	<u>359,7</u>
Biens et titres immobiliers détenus pour la vente			
Résidentiels	0,1	0,4	0,8
Multirésidentiels	5,5	5,2	6,9
Commerciaux	11,2	9,5	8,1
	<u>16,8</u>	<u>15,1</u>	<u>15,8</u>
	<u>413,5 \$</u>	<u>392,3 \$</u>	<u>375,5 \$</u>

13. FONDS DE PLACEMENTS

	<u>Au 30 juin 2001</u> (non vérifiés)	<u>Au 31 décembre 2000</u>	<u>Au 30 juin 2000</u> (non vérifiés)
Titres de placements (à la valeur au marché)	71,1 \$	64,8 \$	33,0 \$
Compte à recevoir et revenu couru	0,4	0,4	27,6
	<u>71,5 \$</u>	<u>65,2 \$</u>	<u>60,6 \$</u>

14. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette		
			<u>Au 30 juin 2001</u> (non vérifiés)	<u>Au 31 décembre 2000</u>	<u>Au 30 juin 2000</u> (non vérifiés)
Améliorations locatives	37,2 \$	22,5 \$	14,7 \$	14,2 \$	14,0 \$
Mobilier et équipement	55,7	33,4	22,3	21,1	17,6
	<u>92,9 \$</u>	<u>55,9 \$</u>	<u>37,0 \$</u>	<u>35,3 \$</u>	<u>31,6 \$</u>

L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
période de six mois terminée le 30 juin 2001
(en millions de dollars)

15. ACTIF - DIVERS

	<u>Au</u> <u>30 juin</u> <u>2001</u> (non vérifiés)	<u>Au</u> <u>31 décembre</u> <u>2000</u>	<u>Au</u> <u>30 juin</u> <u>2000</u> (non vérifiés)
Frais reportés	30,9 \$	17,7 \$	20,8 \$
Charge de retraite reportée	12,7	13,1	12,8
Autres	11,8	6,9	8,4
	<u>55,4 \$</u>	<u>37,7 \$</u>	<u>42,0 \$</u>

16. ENGAGEMENTS ACTUARIELS

Les engagements actuariels représentent les montants qui, avec les primes et les revenus de placements futurs, suffisent à payer le montant des prestations futures, des participations et des frais engagés pour les contrats en vigueur. Les engagements actuariels sont établis sur la base des pratiques actuarielles généralement reconnues selon les normes établies par l'Institut Canadien des Actuaire.

Les engagements actuariels de la société et les éléments d'actif les supportant se distribuent comme suit :

30 juin 2001 (non vérifiés)

<u>Engagements actuariels</u>	<u>Individuel</u>		<u>Collectif</u>		<u>Total</u>
	<u>Vie et santé</u>	<u>Rentes</u>	<u>Vie et santé</u>	<u>Rentes</u>	
Canada	2 557,5	1 509,5	642,7	1 787,6	6 497,3
À l'extérieur du Canada	143,4	224,0	0,1	0,4	367,9
Total	2 700,9	1 733,5	642,8	1 788,0	6 865,2
<u>Actif supportant les engagements</u>					
Obligations et autres titres à revenus fixes	1 756,4	543,0	269,5	1 029,7	3 598,6
Titres hypothécaires	376,4	1 077,2	314,5	572,5	2 340,6
Actions et indices boursiers	394,7	16,5	52,0	35,8	499,0
Immeubles	58,9	19,3	---	127,3	205,5
Avances sur contrats	99,4	53,6	---	---	153,0
Autres	15,1	23,9	6,8	22,7	68,5
Total	2 700,9	1 733,5	642,8	1 788,0	6 865,2

31 décembre 2000

<u>Engagements actuariels</u>	<u>Individuel</u>		<u>Collectif</u>		<u>Total</u>
	<u>Vie et santé</u>	<u>Rentes</u>	<u>Vie et santé</u>	<u>Rentes</u>	
Canada	2 450,8	1 568,9	644,5	1 768,1	6 432,3
À l'extérieur du Canada	137,9	221,2	0,1	0,3	359,5
Total	2 588,7	1 790,1	644,6	1 768,4	6 791,8
<u>Actif supportant les engagements</u>					
Obligations et autres titres à revenus fixes	1 637,6	595,4	288,8	969,8	3 491,6
Titres hypothécaires	377,2	1 097,2	310,3	614,3	2 399,0
Actions et indices boursiers	412,8	21,6	40,1	36,4	510,9
Immeubles	57,9	20,4	---	125,1	203,4
Avances sur contrats	87,4	39,0	---	---	126,4
Autres	15,8	16,5	5,4	22,8	60,5
Total	2 588,7	1 790,1	644,6	1 768,4	6 791,8

L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
période de six mois terminée le 30 juin 2001
(en millions de dollars)

16. ENGAGEMENTS ACTUARIELS (suite)

30 juin 2000 (non vérifiés)

Engagements actuariels	Individuel		Collectif		Total
	Vie et santé	Rentes	Vie et santé	Rentes	
Canada	2 344,9	1 638,0	609,6	1 753,0	6 345,5
À l'extérieur du Canada	134,8	221,5	0,1	0,4	356,8
Total	2 479,7	1 859,5	609,7	1 753,4	6 702,3
Actif supportant les engagements					
Obligations et autres titres à revenus fixes	1 547,6	624,8	284,7	1 003,2	3 460,3
Titres hypothécaires	350,8	1 148,6	280,3	585,9	2 365,6
Actions et indices boursiers	327,4	16,4	43,0	35,4	422,2
Immeubles	59,4	21,1	0,1	128,7	209,3
Avances sur contrats	102,0	37,3	---	---	139,3
Autres	92,5	11,3	1,6	0,2	105,6
Total	2 479,7	1 859,5	609,7	1 753,4	6 702,3

La valeur marchande de l'actif supportant les engagements représente environ 7,2 milliards de dollars au 30 juin 2001 (7,3 milliards de dollars au 31 décembre 2000 et 7,2 milliards de dollars au 30 juin 2000). Cette valeur ne peut cependant être comparée au montant des engagements actuariels puisque ce dernier serait aussi augmenté si lesdits engagements actuariels étaient évalués sur la base de la valeur marchande.

HYPOTHÈSES

Les hypothèses utilisées pour le calcul des engagements actuariels sont établies selon les meilleures estimations de l'actuaire concernant notamment la mortalité, la morbidité, la déchéance, le rendement des investissements, les frais d'exploitation, l'inflation, les participations et les impôts. Ces hypothèses couvrent la durée des engagements évalués.

Les méthodes qui ont servi à établir les plus importantes hypothèses suivent ci-après :

Mortalité

En assurance vie individuelle, les taux de mortalité reflètent l'expérience de la société au cours des dernières années.

L'hypothèse utilisée pour les rentes combine l'expérience récente de la société avec celle de l'industrie, publiée par l'Institut Canadien des Actuaires. De plus, l'hypothèse utilisée prévoit l'amélioration graduelle de la mortalité dans l'avenir.

Morbidité

L'hypothèse s'appuie sur les résultats qu'ont connus à la fois la société et l'industrie pendant de longues périodes.

Rendement des investissements

La société détermine les éléments d'actif qui se rapportent aux engagements actuariels. Les flux monétaires provenant de ces éléments d'actif, investis selon les taux de rendement établis sur la base des perspectives de rendement des marchés financiers et de la politique de placement de la société, permettent d'estimer le revenu de placements pour l'avenir.

La situation financière de la société peut être affectée selon le niveau des taux d'intérêt. En effet, si les flux monétaires ne peuvent être investis à un taux suffisant, la rentabilité future de la société peut être affectée. De plus, si l'incidence des flux monétaires découlant des éléments d'actif qui se rapportent aux engagements actuariels se trouve décalée par rapport aux sommes à verser en vertu des contrats, la société peut être confrontée à la nécessité de liquider certains investissements.

L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
période de six mois terminée le 30 juin 2001
(en millions de dollars)

16. ENGAGEMENTS ACTUARIELS (suite)

Comme on le mentionne à la section Appariement de l'actif au passif à la note 2, la société maintient un appariement rigoureux de son actif et de ses engagements contractuels dans le but de minimiser les risques liés à la fluctuation des taux d'intérêt. Ainsi, pour l'ensemble des titres appariés aux engagements, l'écart de durée représente 0,12 année à la fin de la période, lequel est conforme à la politique d'investissement de ne pas excéder le plus élevé de 0,25 année ou de 5 % de la durée du bloc.

De plus, les taux de rendement des investissements pour l'avenir ont été déterminés en incorporant une hypothèse de risque de crédit à l'égard de l'actif. Cette hypothèse reflète l'expérience des dernières années de la société.

Pour améliorer les rendements sur les placements à très long terme, la société a choisi de diversifier les placements selon les différentes classes d'actifs. Aussi, des placements additionnels en titres de participation seront acquis afin de supporter une partie des engagements contractuels à long terme. Présentement, le montant de ces investissements représente 2 % du total des engagements contractuels de la société.

Impôts

Les engagements actuariels ont été établis en tenant compte de l'utilisation de la méthode des impôts futurs. Les engagements sont donc réduits d'un montant de 71,4 \$ (71,4 \$ au 31 décembre 2000 et 73,4 \$ au 30 juin 2000) pour prendre en considération le revenu de placements relié aux éléments d'actif détenus en contrepartie du passif d'impôts futurs.

Frais

Les frais de gestion des contrats ont été calculés à partir d'études internes de répartition des frais prévus pour la présente année, avec ajustement à l'égard de l'inflation pour les années à venir.

Déchéances

Les hypothèses relatives aux taux de déchéance en assurance individuelle sont établies à partir des résultats d'études annuelles de l'expérience de la société.

Eu égard aux produits fondés sur les déchéances, les hypothèses utilisées se conforment aux normes minimales de l'Institut Canadien des Actuaires.

Provision pour écarts défavorables

Une provision pour écarts défavorables est ajoutée à chacune des hypothèses afin de reconnaître l'incertitude qui entoure l'établissement des meilleures estimations, de tenir compte d'une détérioration possible de l'expérience et d'ainsi fournir une meilleure assurance que le montant des engagements actuariels suffira à pourvoir au paiement des prestations.

Réassurance

Dans le cours normal des opérations, la société utilise la réassurance pour limiter son risque à l'égard de chacun de ses assurés. Pour l'Industrielle Alliance, le risque est généralement limité à 0,5 \$, pour La Nationale Vie à 0,4 \$, pour l'Industrielle Alliance *Pacifique* à 0,5 \$ (0,3 \$ US pour les opérations américaines). La société possède aussi des traités de réassurance qui la protègent en cas de catastrophe qui toucherait plusieurs assurés.

L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
période de six mois terminée le 30 juin 2001
(en millions de dollars)

16. ENGAGEMENTS ACTUARIELS (suite)

VARIATION DES ENGAGEMENTS ACTUARIELS

	<u>Au</u> <u>30 juin</u> <u>2001</u> (non vérifiés)	<u>Au</u> <u>31 décembre</u> <u>2000</u>	<u>Au</u> <u>30 juin</u> <u>2000</u> (non vérifiés)
Solde au début de l'année	6 791,8 \$	8 025,0 \$	8 025,1 \$
Transfert des fonds de l'Association médicale canadienne	---	(1 375,2)	(1 375,2)
Incidence des changements aux taux d'imposition	---	10,3	---
Incidence des changements d'hypothèses	---	2,2	---
Variation normale	73,4	118,3	52,4
Conversion des éléments exprimés en monnaie étrangère	---	11,2	---
Solde à la fin de la période	<u>6 865,2 \$</u>	<u>6 791,8 \$</u>	<u>6 702,3 \$</u>

17. DETTES HYPOTHÉCAIRES

	<u>Au</u> <u>30 juin</u> <u>2001</u> (non vérifiés)	<u>Au</u> <u>31 décembre</u> <u>2000</u>	<u>Au</u> <u>30 juin</u> <u>2000</u> (non vérifiés)
Emprunts hypothécaires, à taux variables allant jusqu'à 11,375 %, remboursables jusqu'en 2005	<u>48,4 \$</u>	<u>37,2 \$</u>	<u>25,6 \$</u>

18. CRÉDITS REPORTÉS

Les crédits reportés représentent la fraction non amortie des gains et pertes réalisés à l'aliénation d'immeubles et de titres de placements. Ces crédits reportés se partagent comme suit :

	<u>Au</u> <u>30 juin</u> <u>2001</u> (non vérifiés)	<u>Au</u> <u>31 décembre</u> <u>2000</u>	<u>Au</u> <u>30 juin</u> <u>2000</u> (non vérifiés)
Reliés aux engagements actuariels			
Obligations	258,6 \$	262,7 \$	266,3 \$
Actions et indices boursiers	16,1	18,6	18,6
Prêts hypothécaires	8,6	9,5	8,1
Immeubles	7,6	8,0	8,5
	<u>290,9</u>	<u>298,8</u>	<u>301,5</u>
Reliés aux capitaux propres			
Obligations	23,5	25,6	26,1
Actions et indices boursiers	22,3	37,3	51,9
Prêts hypothécaires	---	---	---
Immeubles	2,9	3,0	2,4
	<u>48,7</u>	<u>65,9</u>	<u>80,4</u>
	<u>339,6 \$</u>	<u>364,7 \$</u>	<u>381,9 \$</u>

L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
période de six mois terminée le 30 juin 2001
(en millions de dollars)

19. DÉBENTURES SUBORDONNÉES

	<u>Au</u> <u>30 juin</u> <u>2001</u> (non vérifiés)	<u>Au</u> <u>31 décembre</u> <u>2000</u>	<u>Au</u> <u>30 juin</u> <u>2000</u> (non vérifiés)
Débiteure subordonnée, portant un intérêt de base de 1,25 % et un intérêt variable relié principalement au rendement du fonds de placements, rachetable au gré de la société à compter de février 2004 ou remboursable à l'échéance en l'an 2010.	60,0 \$	60,0 \$	60,0 \$
Débiteure subordonnée, série 2, portant un intérêt de 8,40 %, rachetable au gré de la société à compter de juin 2001 ou remboursable à l'échéance en l'an 2006.	50,0	50,0	50,0
Débiteure subordonnée, série 3, portant un intérêt de base de 6,25 % et un intérêt variable d'au plus 5,25 % assujéti à certaines conditions, rachetable au gré de la société à compter de février 2004 ou remboursable à l'échéance en l'an 2010.	<u>75,0</u>	<u>75,0</u>	<u>75,0</u>
	<u>185,0 \$</u>	<u>185,0 \$</u>	<u>185,0 \$</u>

20. COMPTE DES CONTRATS AVEC PARTICIPATION

	<u>Périodes de six mois</u> <u>terminées les 30 juin</u>	
	<u>2001</u>	<u>2000</u>
	(non vérifiés)	
Solde au début	50,7 \$	--- \$
Reclassement aux comptes des contrats avec participation		
Provenant des autres engagements contractuels	---	5,9
Provenant de l'avoir des assurés	---	42,1
Bénéfice net	<u>1,9</u>	<u>2,9</u>
Solde à la fin de la période	<u>52,6 \$</u>	<u>50,9 \$</u>

21. TITRES PRIVILÉGIÉS DE PARTICIPATION

Titres privilégiés de participation de 25 \$ chacun comportant un dividende annuel non cumulatif de 1 % pendant 5 ans puis révisé à un niveau qui sera fonction du cours des marchés. Ces titres ont été convertis en actions privilégiées série 1 au moment de la transformation.

L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
période de six mois terminée le 30 juin 2001
(en millions de dollars)

22. CAPITAL-ACTIONS

Actions ordinaires

100 000 000 d'actions ordinaires sans valeur nominale, comportant droit de vote, pouvant être émises à une valeur globale ne dépassant pas un milliard de dollars.

Actions privilégiées

10 000 000 d'actions privilégiées d'une valeur nominale de 25 dollars chacune, sans droit de vote, dividende préférentiel non cumulatif de 1 % jusqu'en 2004 puis révisé à un niveau qui sera fonction du cours des marchés, pouvant être émises en séries de rang égal quant au dividende et au capital.

3 000 000 d'actions privilégiées série 1, rachetables au gré de la compagnie à la valeur d'émission selon certaines conditions dont l'autorisation de l'Inspecteur général des institutions financières, convertibles au gré du détenteur sur une période de 4 ans à compter de 2001 en actions privilégiées série 2 ou en actions ordinaires à un prix égal à 95 % de la valeur des actions ordinaires.

3 000 000 d'actions privilégiés série 2, ne pouvant être émises que pour les fins de conversion des actions de série 1, rachetables au gré de l'émetteur au prix d'émission majoré d'une prime de 5,26 % selon certaines circonstances, dont la nécessité de procéder à une émission d'actions privilégiées série 3.

3 000 000 d'actions privilégiées série 3, rachetables après 5 ans à leur valeur d'émission, sujet à l'autorisation préalable de l'Inspecteur général des institutions financières, ou convertibles en actions ordinaires à la valeur au marché de ces dernières.

	Périodes de six mois terminées le 30 juin			
	2001		2000	
	(non vérifiés)			
	Nombre d'actions (milliers)	Montant	Nombre d'actions (milliers)	Montant
Capital souscrit				
Actions ordinaires				
Solde au début de l'année	37 580,8	379,4 \$	---	--- \$
Actions émises dans le cadre de l'appel public à l'épargne	---	---	21 575,0	339,8
Actions émises aux mutualistes lors de la transformation	---	---	13 495,5	---
Actions émises en vertu de l'option d'attribution excédentaire	---	---	<u>2 500,0</u>	<u>39,4</u>
Solde en fin de période	<u>37 580,8</u>	<u>379,4</u>	<u>37 570,5</u>	<u>379,2</u>
Actions privilégiées				
Actions série 1, émises en échange des titres privilégiés de participation	3 000,0	<u>75,0</u>	3 000,0	<u>75,0</u>
Capital-actions		454,4		<u>454,2</u> \$
Actions autodétenues				
Solde à la fin	10,8	<u>(0,2)</u>		
		<u>454,2</u> \$		

La compagnie a signifié, le 19 septembre 2000, son intention d'effectuer une offre publique de rachat d'actions dans le cours normal de ses activités. Dans le cadre de cette offre, 1,9 million d'actions ordinaires de la compagnie peuvent être achetées au prix du marché jusqu'au 1^{er} octobre 2001. Les actions ainsi achetées ne sont pas annulées et demeurent disponibles pour utilisation future.

L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
période de six mois terminée le 30 juin 2001
(en millions de dollars)

22. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Régime d'options d'achat d'actions

Lors de l'assemblée annuelle du 2 mai 2001, les actionnaires ont approuvé un régime d'options d'achat d'actions à l'intention des administrateurs, des membres de la haute direction, de la compagnie et de ses filiales, mis en place le 10 février 2001. En vertu de ce régime, le conseil octroie un certain nombre d'options d'achat d'actions ordinaires, le prix d'exercice des options, la date d'expiration ainsi que la date à partir de laquelle celles-ci peuvent être levées.

Le prix d'exercice de chaque option est égal au prix moyen pondéré des actions négociées à la Bourse de Toronto au cours des 5 jours de négociation qui précèdent la date d'octroi des options. Les options sont généralement valides pour 10 ans et elles peuvent être levées, sur une période de 4 ans, à la hauteur de 25 % par année à compter du premier anniversaire de leur octroi.

Un total de 2 630 652 actions ordinaires (environ 7 % des actions ordinaires en circulation) pourra être accordé par le conseil sujet à une entente de 1,4 % des actions ordinaires émises et en circulation de la compagnie, par personne admissible au régime.

Des options, totalisant 495 600 actions ont été octroyées le 10 février 2001 aux personnes admissibles. Celles-ci ont un prix d'exercice de 38,11 \$ et sont valables jusqu'au 10 février 2011.

Le tableau suivant présente l'évolution du régime d'options d'achat d'actions au cours de la période :

	Période de six mois terminée le 30 juin	
	2001	
	(non vérifiés)	
	Nombre d'options sur actions ordinaires (milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
Nombre au début de la période	---	---
Attribuées	495,6	38,11
Nombre à la fin	495,6	38,11
		\$
Pouvant être achetées à la fin de la période	---	---

Régime d'achat d'actions pour les employés

La société a adopté un régime d'achat d'actions à l'intention de ses employés en date du 10 février 2001. Ce régime prévoit qu'un employé pourra contribuer pour un montant n'excédant pas 5 % de son salaire ou 1 500 \$ par année. La compagnie ajoutera un montant égal à 50 % de la contribution versée par chaque employé. La participation de la compagnie sera comptabilisée à titre de frais généraux. Les actions achetées en vertu du régime d'achat d'actions pour les employés devront être conservées durant une période minimale de 2 ans avant de pouvoir être vendues.

L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
période de six mois terminée le 30 juin 2001
(en millions de dollars)

23. ACQUISITION D'ENTREPRISES

Le 15 mai 2000, la compagnie a convenu d'acheter Mécagroupe Inc., un des principaux fournisseurs d'assurance crédit auprès des concessionnaires d'automobiles. Cette acquisition a reçu l'approbation des autorités réglementaires et a été réalisée au montant de 3,0 \$ dont 0,2 \$ a été acquitté par des actions de la compagnie.

Le 30 novembre 2000, la compagnie a acquis 50 % des actions d'Unindal Inc. en contrepartie d'un paiement en argent de 7,5 \$ faisant en sorte qu'elle détient maintenant 100 % de la société d'assurance générale (IARD).

Ces regroupements d'entreprises ont été comptabilisés selon la méthode de l'achat pur et simple, faisant en sorte que certaines des valeurs acquises et du passif pris en charge ont été révisées en fonction de la valeur attribuée par la société. Les éléments d'actif acquis et de passif pris en charge se résument comme suit pour l'acquéreur :

	2000	
	<u>Unindal</u>	<u>Mécagroupe</u>
Actif acquis		
Obligations	5,5 \$	--- \$
Actions	0,6	---
Autres éléments d'actif	12,4	0,4
	<u>18,5</u>	<u>0,4</u>
Passif pris en charge		
Autres éléments de passif	<u>11,0</u>	<u>0,4</u>
Actif net acquis	7,5	---
Écart d'acquisition	---	3,0
Prix payé	<u>7,5</u> \$	<u>3,0</u> \$

24. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La société maintient un régime de retraite à prestations déterminées qui garantit à la quasi-totalité des salariés le paiement des prestations de retraite.

Les hypothèses actuarielles significatives retenues pour évaluer les obligations de la société au titre des prestations constituées sont un taux d'actualisation de 6,5 %, un taux de rendement prévu de 6,5 % sur l'actif et un taux de croissance de la rémunération de 3,5 %.

	Périodes de six mois terminées les 30 juin			
	<u>2001</u>		<u>2000</u>	
	Régime de retraite	Autres régimes (non vérifiés)	Régime de retraite	Autres régimes
Actif des régimes				
Juste valeur au début de l'exercice	226,0 \$	--- \$	180,7 \$	--- \$
Rendement réel de l'actif	7,2	---	24,1	---
Cotisations de l'employeur	2,5	---	3,1	---
Cotisations des salariés	1,3	---	1,9	---
Prestations versées	(4,3)	---	(4,9)	---
Juste valeur à la fin de la période	<u>232,7</u> \$	<u>---</u> \$	<u>204,9</u> \$	<u>---</u> \$

L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
période de six mois terminée le 30 juin 2001
(en millions de dollars)

24. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

	Périodes de six mois terminées les 30 juin			
	2001		2000	
	Régime de retraite	(non vérifiés) Autres régimes	Régime de retraite	Autres régimes
Obligations au titre des prestations constituées				
Solde au début de l'exercice	211,0 \$	18,6 \$	175,7 \$	16,5 \$
Coût des services courants	1,1	0,5	1,0	0,5
Coût en intérêts	7,0	0,4	5,9	0,5
Cotisations des salariés	3,3	---	3,7	---
Prestations versées	(4,3)	---	(4,9)	---
Pertes actuarielles	(0,1)	---	5,0	---
Solde à la fin	<u>218,0 \$</u>	<u>19,5 \$</u>	<u>186,4 \$</u>	<u>17,5 \$</u>
Situation de capitalisation				
Excédent de l'actif (du passif)	14,6 \$	(18,7) \$	17,4 \$	(16,7) \$
Perte (gain) actuariel net non amorti	(17,4)	0,8	(21,3)	0,8
Passif au titre des prestations constituées	<u>(2,8) \$</u>	<u>(17,9) \$</u>	<u>(3,9) \$</u>	<u>(15,9) \$</u>
Charge nette des régimes				
La charge nette de la société au titre des régimes se présente comme suit :				
Coût des services courants	3,2 \$	0,5 \$	2,8 \$	0,5 \$
Intérêts sur les obligations des régimes	7,0	0,4	5,9	0,5
Rendement prévu de l'actif des régimes	(7,2)	---	(6,2)	---
Amortissement de l'obligation transitoire	(0,2)	---	(0,2)	---
Charge nette au titre des régimes	<u>2,8 \$</u>	<u>0,9 \$</u>	<u>2,3 \$</u>	<u>1,0 \$</u>

25. INSTRUMENTS FINANCIERS HORS BILAN

Comme on l'indique à la rubrique Appariement de l'actif au passif à la note 2, et dans le cours normal de la gestion des risques de fluctuation des taux d'intérêt et des valeurs marchandes, la société est un utilisateur final de produits dérivés.

Les tableaux suivants présentent le portefeuille d'instruments financiers dérivés, la juste valeur et l'exposition de la société au risque de crédit s'y rapportant.

	Au 30 juin 2001 (non vérifiés)			
	Contrats sur indices de marché	Contrats de taux de change	Contrats de taux d'intérêt	Total des contrats
Montant nominal de référence selon l'échéance				
De moins d'un an	252,4 \$	47,3 \$	22,0 \$	321,7 \$
D'un an à cinq ans	90,2	44,6	107,7	242,5
De plus de cinq ans	---	24,1	---	24,1
Total	<u>342,6 \$</u>	<u>116,0 \$</u>	<u>129,7 \$</u>	<u>588,3 \$</u>
Juste valeur	<u>(10,8) \$</u>	<u>(3,3) \$</u>	<u>(2,2) \$</u>	<u>(16,3) \$</u>
Risque de crédit				
Risque de crédit maximum	0,9 \$	0,2 \$	---	1,1 \$
Risque de crédit futur	22,4	5,3	0,5	28,2
Montant équivalent de crédit	<u>23,3 \$</u>	<u>5,5 \$</u>	<u>0,5 \$</u>	<u>29,3 \$</u>

L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
période de six mois terminée le 30 juin 2001
(en millions de dollars)

25. INSTRUMENTS FINANCIERS HORS BILAN (suite)

	Au 31 décembre 2000			
	Contrats sur indices de marché	Contrats de taux de change	Contrats de taux d'intérêt	Total des contrats
Montant nominal de référence selon l'échéance				
De moins d'un an	233,3	\$ 27,0	\$ 50,8	\$ 311,1
D'un an à cinq ans	33,1	56,0	38,5	127,6
De plus de cinq ans	---	19,7	---	19,7
Total	<u>266,4</u>	<u>\$ 102,7</u>	<u>\$ 89,3</u>	<u>\$ 458,4</u>
Juste valeur	<u>(9,0)</u>	<u>\$ (2,5)</u>	<u>\$ (1,5)</u>	<u>\$ (13,0)</u>
Risque de crédit				
Risque de crédit maximum	0,8	\$ 0,1	\$ ---	\$ 0,9
Risque de crédit futur	16,6	4,6	0,2	21,4
Montant équivalent de crédit	<u>17,4</u>	<u>\$ 4,7</u>	<u>\$ 0,2</u>	<u>\$ 22,3</u>
Au 30 juin 2000 (non vérifiés)				
	Contrats sur indices de marché	Contrats de taux de change	Contrats de taux d'intérêt	Total des contrats
Montant nominal de référence selon l'échéance				
De moins d'un an	150,3	\$ 46,5	\$ 10,4	\$ 207,2
D'un an à cinq ans	61,9	18,0	53,8	133,7
De plus de cinq ans	---	16,3	---	16,3
Total	<u>212,2</u>	<u>\$ 80,8</u>	<u>\$ 64,2</u>	<u>\$ 357,2</u>
Juste valeur	<u>2,4</u>	<u>\$ (1,5)</u>	<u>\$ (0,4)</u>	<u>\$ 0,5</u>
Risque de crédit				
Risque de crédit maximum	3,7	\$ 0,8	\$ ---	\$ 4,5
Risque de crédit futur	14,0	2,5	0,3	16,8
Montant équivalent de crédit	<u>17,7</u>	<u>\$ 3,3</u>	<u>\$ 0,3</u>	<u>\$ 21,3</u>

Le montant nominal de référence est le montant auquel le taux ou le prix est appliqué pour déterminer les mouvements de fonds, mais il ne représente pas l'exposition au risque. Le risque de crédit maximum correspond au coût estimé de remplacement des différents produits dérivés ayant une valeur positive si une contrepartie manque à ses obligations. Le risque de crédit futur représente les pertes futures possibles découlant des fluctuations des taux du marché. L'exposition de la société se limite au risque que l'autre partie à l'entente ne puisse honorer les conditions du contrat des produits dérivés; la société utilise les mêmes critères de sélection que ceux dont elle se sert pour les investissements en obligations. Au 30 juin 2001, au 31 décembre 2000 ainsi qu'au 30 juin 2000, toutes les parties à de tels contrats ont une cote de crédit de niveau « AA » ou supérieur.

L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
période de six mois terminée le 30 juin 2001
(en millions de dollars)

26. INFORMATIONS SECTORIELLES

Résultats sectoriels

	Individuel		Collectif		Autres activités *	Total
	Vie et santé	Rentes	Vie et santé	Rentes		
Trimestre terminé le 30 juin 2001 (non vérifiés)						
Produits						
Revenu de primes	166,1	115,6	106,4	112,2	7,4	507,7
Revenu de placements	51,5	38,6	14,0	41,6	0,6	146,3
Honoraires et autres	0,1	17,3	0,7	2,1	1,1	21,3
	217,7	171,5	121,1	155,9	9,1	675,3
Charges						
Coût des engagements auprès des assurés	130,0	42,3	82,7	86,9	4,9	346,8
Transfert net aux fonds distincts	---	101,5	---	58,2	---	159,7
Commissions, frais généraux et autres charges	67,6	18,0	33,7	4,3	4,8	128,4
	197,6	161,8	116,4	149,4	9,7	634,9
Bénéfice avant impôts	20,1	9,7	4,7	6,5	(0,6)	40,4
Impôts	(6,8)	(3,0)	(1,5)	(2,0)	0,1	(13,2)
Bénéfice net avant répartition des autres activités	13,3	6,7	3,2	4,5	(0,5)	27,2
Répartition des autres activités	(0,2)	(0,1)	(0,1)	(0,1)	0,5	---
Bénéfice net	13,1	6,6	3,1	4,4	---	27,2
Attribuable aux actionnaires	12,4	6,6	3,1	3,9	---	26,0
Attribuable aux contrats avec participation	0,7	---	---	0,5	---	1,2

	Individuel		Collectif		Autres activités *	Total
	Vie et santé	Rentes	Vie et santé	Rentes		
Trimestre terminé le 30 juin 2000 (non vérifiés)						
Produits						
Revenu de primes	150,8	126,7	93,9	126,2	2,4	500,0
Revenu de placements	57,2	40,1	12,4	42,7	1,7	154,1
Honoraires et autres	0,2	15,8	0,6	2,1	2,0	20,7
	208,2	182,6	106,9	171,0	6,1	674,8
Charges						
Coût des engagements auprès des assurés	128,6	26,7	72,1	136,6	2,3	366,3
Transfert net aux fonds distincts	---	129,3	---	25,8	---	155,1
Commissions, frais généraux et autres charges	61,0	14,9	31,5	4,3	4,1	115,8
	189,6	170,9	103,6	166,7	6,4	637,2
Bénéfice avant impôts	18,6	11,7	3,3	4,3	(0,3)	37,6
Impôts	(7,1)	(4,2)	(1,0)	(0,8)	0,1	(13,0)
Bénéfice net avant répartition des autres activités	11,5	7,5	2,3	3,5	(0,2)	24,6
Répartition des autres activités	(0,2)	---	---	---	0,2	---
Bénéfice net	11,3	7,5	2,3	3,5	---	24,6
Attribuable aux actionnaires	10,1	7,5	2,3	3,2	---	23,1
Attribuable aux contrats avec participation	1,2	---	---	0,3	---	1,5

* Constituées des autres secteurs ainsi que des éliminations intercompagnies.

L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
période de six mois terminée le 30 juin 2001
(en millions de dollars)

26. INFORMATIONS SECTORIELLES (suite)

Résultats sectoriels

<u>Six mois terminés le</u> <u>30 juin 2001</u> (non vérifiés)	Individuel		Collectif		Autres activités *	Total
	Vie et santé	Rentes	Vie et santé	Rentes		
Produits						
Revenu de primes	325,1	324,3	208,1	294,2	13,6	1 165,3
Revenu de placements	59,3	76,4	27,6	83,3	0,4	247,0
Honoraires et autres	0,7	34,4	1,6	4,3	4,2	45,2
	385,1	435,1	237,3	381,8	18,2	1 457,5
Charges						
Coût des engagements auprès des assurés	213,3	68,0	164,6	252,7	9,8	708,4
Transfert net aux fonds distincts	---	308,0	---	106,3	---	414,3
Commissions, frais généraux et autres charges	128,8	43,9	65,1	8,9	10,4	257,1
	342,1	419,9	229,7	367,9	20,2	1 379,8
Bénéfice avant impôts	43,0	15,2	7,6	13,9	(2,0)	77,7
Impôts	(15,2)	(4,7)	(2,5)	(3,8)	0,6	(25,6)
Bénéfice net avant répartition des autres activités	27,8	10,5	5,1	10,1	(1,4)	52,1
Répartition des autres activités	(0,8)	(0,2)	(0,1)	(0,3)	1,4	---
Bénéfice net	27,0	10,3	5,0	9,8	---	52,1
Attribuable aux actionnaires	25,8	10,3	5,0	9,1	---	50,2
Attribuable aux contrats avec participation	1,2	---	---	0,7	---	1,9

<u>Six mois terminés le</u> <u>30 juin 2000</u> (non vérifiés)	Individuel		Collectif		Autres activités *	Total
	Vie et santé	Rentes	Vie et santé	Rentes		
Produits						
Revenu de primes	293,0	392,6	181,1	250,2	4,9	1 121,8
Revenu de placements	129,1	84,6	24,5	106,2	2,5	346,9
Honoraires et autres	0,1	32,5	1,7	2,8	4,1	41,2
	422,2	509,7	207,3	359,2	11,5	1 509,9
Charges						
Coût des engagements auprès des assurés	267,8	71,6	144,2	(1 082,8)	4,9	(594,3)
Transfert net aux fonds distincts	---	375,1	---	1 419,9	---	1 795,0
Commissions, frais généraux et autres charges	118,5	39,5	61,2	9,9	7,2	236,3
	386,3	486,2	205,4	347,0	12,1	1 437,0
Bénéfice avant impôts	35,9	23,5	1,9	12,2	(0,6)	72,9
Impôts	(14,0)	(8,4)	(1,0)	(3,5)	0,2	(26,7)
Bénéfice net avant répartition des autres activités	21,9	15,1	0,9	8,7	(0,4)	46,2
Répartition des autres activités	(0,2)	(0,1)	---	(0,1)	0,4	---
Bénéfice net	21,7	15,0	0,9	8,6	---	46,2
Attribuable aux actionnaires	19,9	14,9	0,9	7,6	---	43,3
Attribuable aux contrats avec participation	1,8	0,1	---	1,0	---	2,9

* Constituées des autres secteurs ainsi que des éliminations intercompagnies.

L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
période de six mois terminée le 30 juin 2001
(en millions de dollars)

26. INFORMATIONS SECTORIELLES (suite)

Bilans sectoriels

<u>Au 30 juin 2001</u> (non vérifiés)	Individuel		Collectif		Autres activités *	Total
	Vie et santé	Rentes	Vie et santé	Rentes		
Actif						
Placements	3 551,2	2 006,9	734,6	2 087,4	4,8	8 384,9
Autres éléments d'actif	92,7	35,6	55,8	50,7	90,0	324,8
	3 643,9	2 042,5	790,4	2 138,1	94,8	8 709,7
Passif et capitaux propres						
Engagements actuariels	2 700,9	1 733,5	642,8	1 788,0	---	6 865,2
Autres éléments de passif	257,6	27,4	27,3	54,1	84,3	450,7
Crédits reportés	176,4	55,5	15,7	88,2	3,8	339,6
Débitures subordonnées	51,6	66,7	24,2	42,5	---	185,0
Compte des contrats avec participation	29,4	1,4	---	21,8	---	52,6
Capitaux propres	428,0	158,0	80,4	143,5	6,7	816,6
	3 643,9	2 042,5	790,4	2 138,1	94,8	8 709,7

<u>Au 31 décembre 2000</u>	Individuel		Collectif		Autres activités *	Total
	Vie et santé	Rentes	Vie et santé	Rentes		
Actif						
Placements	3 372,3	2 082,0	709,7	2 069,1	27,8	8 260,9
Autres éléments d'actif	92,8	32,5	47,0	55,0	95,4	322,7
	3 465,1	2 114,5	756,7	2 124,1	123,2	8 583,6
Passif et capitaux propres						
Engagements actuariels	2 590,9	1 790,1	642,4	1 768,4	---	6 791,8
Autres éléments de passif	226,3	11,9	13,3	63,1	98,3	412,9
Crédits reportés	184,7	62,3	18,5	95,2	4,0	364,7
Débitures subordonnées	40,4	66,7	35,4	42,5	---	185,0
Comptes des contrats avec participation	28,2	1,5	---	21,0	---	50,7
Capitaux propres	394,6	182,0	47,1	133,9	20,9	778,5
	3 465,1	2 114,5	756,7	2 124,1	123,2	8 583,6

* Constituées des autres secteurs ainsi que des éliminations intercompagnies.

L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
période de six mois terminée le 30 juin 2001
(en millions de dollars)

26. INFORMATIONS SECTORIELLES (suite)

Bilans sectoriels

	Individuel		Collectif		Autres activités *	Total
	Vie et santé	Rentes	Vie et santé	Rentes		
<u>Au 30 juin 2000 (non vérifiés)</u>						
Actif						
Placements	3 236,4	2 150,8	680,2	2 040,8	(3,8)	8 104,4
Autres éléments d'actif	92,9	30,6	44,0	55,0	87,9	310,4
	3 329,3	2 181,4	724,2	2 095,8	84,1	8 414,8
Passif et capitaux propres						
Engagements actuariels	2 479,7	1 859,5	609,7	1 753,4	---	6 702,3
Autres éléments de passif	217,4	10,0	10,4	56,1	69,1	363,0
Crédits reportés	193,5	68,6	24,6	93,6	1,6	381,9
Débitures subordonnées	40,4	66,7	35,4	42,5	---	185,0
Comptes des contrats avec participation	28,8	1,4	---	20,7	---	50,9
Capitaux propres	369,5	175,2	44,1	129,5	13,4	731,7
	3 329,3	2 181,4	724,2	2 095,8	84,1	8 414,8

* Constituées des autres secteurs ainsi que des éliminations intercompagnies.